Nom : Service francophone des métiers et des qualifications Chambre de concertation et d'agrément				
Acronyme : SFMQ-ChaCA				
Domaines	Autorité compétente et/ou de référence	Echelor	territorial	
<ul><li>☑ Formation</li><li>☐ Enseignement ☑ Qual.</li><li>☐ Emploi</li></ul>	□ Europe □ Fédéral □ Communauté flamand <u>■ FWB</u> <u>■ Wallonie</u> □ RBC <u>■ COCOF</u> □ Communauté germanophone □ VGC	e ☐ Flandı ☐ Régio	<ul><li>☑ Wallonie - Bruxelles</li><li>☐ Flandre - Bruxelles</li><li>☐ Régional wallon</li><li>☐ Régional bruxellois</li></ul>	
Transversal ⊠ oui □ non	□ Sous – Régional □ Local		☐ /s-régional wallon☐ /s-régional bruxellois	
Références légales	Créée par l' <u>Accord de coopération</u> instituant le SFMQ (Accord de 2009, dernière révision en 2015)			
Existence de références légales : ⊠ oui ☐ non	☑ en activité effective			
Composition	La chambre de concertation et d'agrément est constitué de 4 membres avec voix délibératives :  - le.la Président.e et le.la Vice-Président.e de la Chambre des Métiers ;  - le.la Président.e et le.la Vice-Président.e de la Chambre Enseignement-Formation.  + de 5 membres avec voix consultative :  - le.la Directeur.trice du Service ;  - le.la Directeur.trice de la cellule exécutive du Consortium de validation des compétences ;  - un.e représentant.e du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;  - un.e représentant.e du Gouvernement de la Région wallonne ;  - un.e représentant.e du Collège de la COCOF.			
Liens formels	SFMQ-ChaM SFMQ-ChaEF	Instances internes		
Commentaires				
Site web	www.sfmq.cfwb.be			